



FLASH

30

Journal de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Juillet 2009

Editorial

Les statistiques fribourgeoises liées à la construction montrent que l'entretien et la rénovation de nos infrastructures va nécessiter ces prochaines années des montants encore plus importants que ceux consentis à ce jour par les collectivités publiques.

Dans l'entretien routier, les communes fribourgeoises vont au devant de grosses difficultés si elles ne font pas des efforts importants ces prochaines années. Les 71 millions consacrés par l'Etat de Fribourg pour les 642 km de routes cantonales comparés aux CHF 19 millions consentis au 2736 km de routes communales laissent songeur.

Le potentiel pour notre canton dans le domaine de la rénovation et de l'entretien est immense et va engendrer de nouveaux défis, ces prochaines années, tant pour les autorités politiques que pour les entreprises actives dans ce secteur. Faire preuve d'innovation, développer de nouvelles techniques pour la réhabilitation des routes et des bâtiments en tenant compte du développement durable tout en limitant les coûts, voilà les tâches passionnantes qui attendent les professionnels de la construction. ■

Jean-Daniel Wicht

Message du Président



Beaucoup de commentaires, de sondages et d'analyses ont noirci les pages de nos quotidiens au début du printemps.

La crise va arriver, la crise est là, quelle sera son ampleur, quand va-t-elle se terminer ? Et en fin de compte dans le bâtiment, il n'y a pas de crise, les chantiers tournent à plein régime après les neiges de l'hiver et les chiffres sont bons. Sur le plan suisse, le chiffre d'affaire de la construction en 2008 a atteint près de 18 milliards soit une progression de 5 % par rapport à 2007. Attention, ne soyons pas dupes. Les conditions économiques évoluent très rapidement et les chiffres de 2008 ne refléteront plus la réalité de la 2^e moitié de l'année 2009. La baisse du travail ne touche pas les régions en Suisse de façon uniforme. Certaines sont beaucoup plus marquées par le chômage que d'autres.

Nous le savons très bien, pour qu'un chantier débute il faut une dépense d'énergie importante en amont du premier coup de pioche. Votre Fédération a suivi avec souci l'évolution du marché de la construction et elle a réagi très vite lorsque les prémisses d'une baisse du potentiel de travail ce sont annoncées. Elle a immédiatement interpellé nos

autorités politiques cantonales et communales.

Souci sur le potentiel de travail à venir pour nos entreprises, la construction est un facteur économique important du canton.

Souci sur l'occupation de notre personnel, le potentiel humain de nos chantiers reste le moteur de nos entreprises. Nous ne voulons en aucun cas le perdre par des licenciements.

Souci de la formation de notre métier, notre fédération et ses membres peuvent être fiers de l'effort consenti sur les apprentissages de maçons et de constructeurs de voie de communication. Nous offrons de nombreuses places à notre jeunesse. Nous voulons garder cette offre. Malheureusement, nous savons très bien que lorsque le travail baisse, les places d'apprentissage suivent aussi cette tendance.

Sorge über das Potential für die zukünftige Arbeit unserer Unternehmen, der Bau ist ein wichtiger Wirtschaftsfaktor des Kantons

Sorge über die Besetzung des Personals, das Humanpotenzial unserer Baustellen bleibt der Motor für unsere Unternehmen.

Sommaire

- 1 Message du Président
- 3 Nouvelles collaboratrices à la FFE
- 3 Neue Mitarbeiterin im FBV
- 4 Construction parasismique en brique
- 4 Erdbebensicheres Bauen mit Backstein
- 5 Diplômes de machinistes
- 6 Marchés publics
- 6 Öffentlichen Auftragswesen
- 7 Assemblée de la FFE à Romont
- 7 FBV-Versammlung in Romont
- 8 Photos de l'assemblée 2009

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS
FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

Route André Piller 29
1762 Givisiez

Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25

Internet : www.ffe-fbv.ch

Email : secretariat@ffe-fbv.ch

Wir wollen auf keinen Fall durch Entlassungen verlieren. Sorge um die Bildung unseres Berufs, unser Verband und seine Mitglieder können stolz auf die Anstrengungen, welche im Bereich der Lehre von Maurern und Verkehrswegbauer gemacht werden, sein. Wir bieten viele Arbeitsplätze unseren Jugendlichen. Wir wollen dieses Angebot aufrechterhalten. Leider wissen wir sehr wohl, wenn die Tropfen folgen, die Lehrstellen auch nach diesem Trend gehen.

Je tiens aujourd'hui à remercier nos autorités politiques cantonales et communales qui ont entendu et compris nos soucis. De nombreuses actions ont été entreprises rapidement sur le déblocage de fonds pour les entretiens et la mise en route de chantiers. Nous avons d'ailleurs découvert avec intérêt le détail du plan de relance cantonal avec l'accent important et bénéfique mis sur la jeunesse et la formation ainsi que ce qui nous touche de plus près, les infrastructures et les assainissements de bâtiments. Il existe actuellement de par le nombre de soumissions un potentiel intéressant de travail.

J'ai exposé nos soucis liés à la crise mais ce ne sont pas les seuls. J'en ai encore 2 autres. Celui lié à la dépense d'énergie en amont du premier coup de pioche, principalement par le blocage de chantiers à cause d'oppositions. Certes, c'est un droit suisse mais il perturbe la planification des chantiers dans nos entreprises. Soit le chantier est prêt à démarrer, l'équipe d'ouvriers planifiée est en attente, les machines réservées, mais tout est bloqué. Alors que faire avec le personnel ? Il faut en urgence lui trouver un autre chantier. Soit un chantier, en cours d'exécution, est stoppé par une opposition pendant avec les mêmes conséquences pour l'entreprise. Et enfin, le souci lié à la planification des chantiers. Tous les acteurs de la construction sont liés par un même but, la bien facture de l'objet final. Mais on remarque de plus en plus que la préparation, la conception et le soin du

détail ne sont pas terminés lors du premier coup de pioche. Cela péjore le travail de l'entrepreneur qui ne reçoit pas les informations, les plans à temps pour organiser et rentabiliser son travail. La faute à quoi ou à qui ? Manque de personnel chez les mandataires, manque de temps pour la conception et la préparation, manque de rémunération correcte pour exécuter le travail. Nous n'allons pas ici apporter de réponses mais le problème existe et il est loin d'être résolu.

Notre métier est exigeant et demande une main d'œuvre qualifiée. La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs se veut la garante de cette qualité. Je lance un appel à tous nos membres. Même si cette année et l'année prochaine seront difficiles, ne relâchons pas notre volonté de former et ne négligeons pas d'offrir dans nos entreprises des places d'apprentissage et une formation continue à nos collaborateurs. Il est vrai que dans le canton de Fribourg, les places d'apprentissage offertes par nos entreprises sont très nombreuses contrairement à d'autres secteurs économiques. Ce personnel qualifié forme le noyau de nos sociétés de constructions.

Unser Beruf ist anspruchsvoll und erfordert qualifizierte Arbeitskräfte. Der Freiburgische Baumeisterverband will sich als Garant für Qualität. Ich appelliere an alle unsere Mitglieder. Auch wenn es in diesem Jahr und im nächsten Jahr schwierig

sein wird, vernachlässigen wir nicht unsere Sorge zur Ausbildung sowie auch nicht das Angebot der Lehrstellen und Weiterbildung unserer Mitarbeiter in unseren Unternehmen. Es ist richtig, dass im Kanton Freiburg die Lehrstellenzahl in unseren Unternehmen gegenüber anderer Wirtschaftsbereichen erfreulich ist. Dieses Personal bildet den Kern unserer Bauunternehmen.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, grâce à la compétence de ses instructeurs, à son centre de formation moderne de Cheimi et un inventaire de machines performantes et modernes offre des possibilités de cours intéressantes.

La FFE est aussi très sensible à la formation des collaborateurs de nos membres dans le domaine la sécurité au travail. Avec son parcours de sécurité, toujours à la pointe en regard des directives et des moyens de sécurité, elle offre à ses membres une mise à jour continue des nouvelles prescriptions en matière de sécurité par des exemples et des exercices concrets.

En conclusion, l'entrepreneur doit par sa connaissance du métier, ses idées novatrices, sa sensibilité aux économies d'énergie et à la revalorisation des matériaux de déconstruction renforcer cette image d'entrepreneur responsable et innovateur. ■

Jean-Luc Schouwey



La dernière acquisition de la Fédération

Nouvelles collaboratrices à la FFE

De nouvelles forces au secrétariat

Depuis le 1er janvier 2008, la FFE gère l'encaissement des cotisations du Fribourgfonds. Parallèlement, elle a vu son mandat de la commission paritaire du secteur principal de la construction du canton de Fribourg s'étoffer considérablement afin de répondre aux dossiers transmis dans le cadre de la lutte contre le travail au noir. Nous avons engagé Madame Véronique Grandjean le 10 mai 2008 pour remplacer temporairement une collaboratrice en arrêt maladie qui nous quittera prochainement. Madame Grandjean est confirmée dans ses fonctions depuis le 1er janvier de cette année.

Pour faire face aux tâches supplémentaires qui nous sont confiées, nous avons engagé pour le 1er août 2009 Madame Sara Gaggetta. Ces deux postes représentent l'équivalent d'un 80 %. Je souhaite à ces deux dames la bienvenue, beaucoup de plaisir et de satisfaction au sein du Team FFE. ■

Jean-Daniel Wicht



Bonnes

Vacances

Vancouver, Canada (Photo JDW)



Véronique Grandjean, mariée, mère de deux enfants, est âgée de 36 ans et habite Lentigny. Elle a suivi une formation d'employée de bureau pour laquelle elle a obtenu un CFC, puis à parfait ses connaissances par des cours en comptabilité générale. Après son apprentissage elle a poursuivi son activité dans diverses entreprises puis dans le secteur comptabilité d'un grand groupe fribourgeois.



(Photos JDW)

Sara Gaggetta, célibataire, âgée de 27 ans, habite Epagny. Son certificat fédéral de capacité avec maturité commerciale, elle l'a obtenu après un apprentissage d'employée de commerce auprès d'une commune tessinoise. Elle a ensuite acquis diverses expériences en Suisse et à l'étranger avant de s'établir dans le canton et de travailler plusieurs années pour une librairie de Fribourg.

Neue Mitarbeiterin im FBV

Das Sekretariat hat Verstärkung bekommen

Seit dem 1. Januar 2008 verwaltet der FBV das Beitragsinkasso des Fribourgfonds. Gleichzeitig wurde sein Auftrag der Paritätischen Kommission des Bauhauptgewerbes des Kantons Freiburg wesentlich erweitert, um die im Rahmen der Bekämpfung der Schwarzarbeit übermittelten Akten bearbeiten zu können. Am 10. Mai 2008

haben wir Frau Véronique Grandjean angestellt, um vorübergehend eine kranke Mitarbeiterin zu vertreten, die uns bald verlassen wird. Seit dem 1. Januar dieses Jahres ist Frau Grandjean in ihrer Funktion bestätigt.

Um die uns zusätzlich anvertrauten Aufgaben erfüllen zu können, haben wir per 1. August 2009 Frau Sara Gaggetta angestellt. Diese beiden Stellen entsprechen 80 %. Ich heisse diese beiden Damen herzlich willkommen und wünsche ihnen viel Spass und Befriedigung im FBV-Team. ■

Jean-Daniel Wicht

centre **RIESEN**

Service tuyaux / Schlauchservice
1701 Fribourg, Tél. 026 460 86 00

BAECHLER

i n f o r m a t i q u e

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

Construction parasismique en brique



Pour lutter contre l'idée reçue selon laquelle le béton armé serait la seule réponse aux exigences des normes (SIA 261 et 266) et pour répondre aux nouvelles prescriptions concernant la construction parasismique, les tuileries et briqueteries suisses réunies sous son association (ASITEC) ont développé **promur**, un nouvel outil permettant de calculer et d'apporter une preuve complète et fiable de la sécurité parasismique des ouvrages en maçonnerie.

Promur est un module de calcul

intégré au logiciel de dimensionnement des bâtiments le plus connu et utilisé en Suisse, à savoir **Cubus**.

Jusqu'à présent, les déformations susceptibles de se produire sur un ouvrage en maçonnerie à cause d'un tremblement de terre étaient calculées manuellement en prenant pour hypothèse les valeurs minimales de certains murs seulement et non pas la totalité de la structure porteuse. Avec ces méthodes de calcul classiques, la véritable stabilité statique des bâtiments en maçonnerie était très sous-estimée et par conséquent le potentiel des murs en maçonnerie ne pouvait être pleinement exploité.

Avec **promur**, on peut maintenant représenter la capacité de charge de l'ensemble du bâtiment et non pas seulement de quelques murs. La simulation proche de la réalité ne se contente pas d'augmenter la précision du calcul de la sécurité parasismique, elle permet aussi

de détecter les points faibles et d'optimiser la construction en exploitant tout le potentiel offert par les maçonneries en briques avec l'avantage économique évident que cela représente par rapport aux murs en béton.

Une information d'envergure nationale concernant **promur** est prévue cet automne mais un site internet www.promur.ch est d'ores et déjà en ligne. D'autre part, les 2 tuileries de Suisse romande sont à disposition pour tout renseignement complémentaire. ■

Union des Tuileries romandes

www.morandi.ch

www.tfl.ch

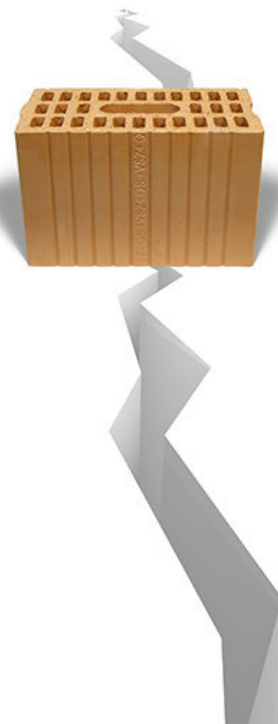
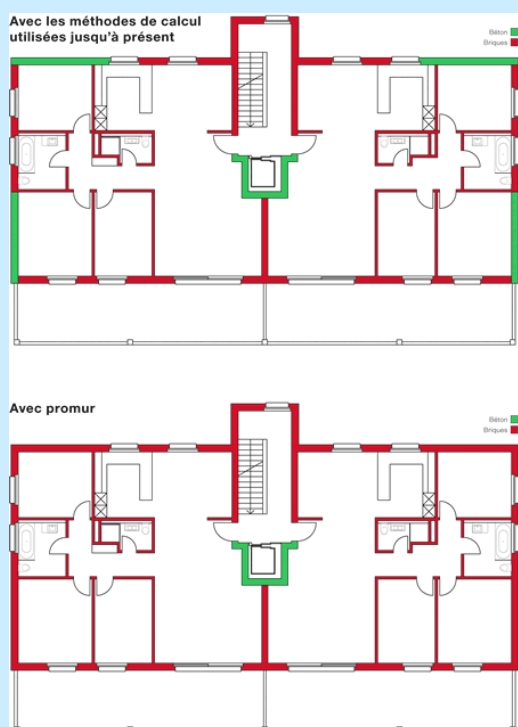
Erdbebensicheres Bauen mit Backstein

Um dem Vorurteil entgegenzuwirken, nur Stahlbeton würde den Normenanforderungen (SIA 261 und 266) gerecht, und um die neuen Vorschriften über erdbebensicheres Bauen zu erfüllen, haben die schweizerischen Ziegeleien unter ihrem Verband (VSZ) das neue Berechnungswerkzeug **promur** entwickelt, mit welchem die Erdbebensicherheit von Mauerwerksgebäuden zuverlässig und umfassend nachgewiesen werden kann.

promur ist ein Berechnungsmodul, das in die schweizweit bekannteste und meistbenutzte Gebäudeberechnungssoftware, **Cubus**, integriert ist.

Bis heute wurden die Verformungen, welche an einem Mauerwerk infolge eines Erdbebens zu erwarten sind, manuell berechnet. Dabei wurden nur die Minimalwerte von gewissen Mauern und nicht die gesamte Tragkonstruktion berücksichtigt.

Exemple de calcul d'un ouvrage en maçonnerie avec promur



UTR

UNION DES TUILERIES ROMANDES

terre cuite

**VZW**

VERBAND-ZIEGELEIEN WESTSCHWEIZ

backstein

Mit diesen klassischen Berechnungsmethoden wurde die effektive statische Stabilität von Mauerwerksgebäuden weit unterschätzt und das Potenzial der Mauerwerkswände konnte somit nicht voll ausgenutzt werden.

Mit promur kann nun die Tragfähigkeit des ganzen Gebäudes und nicht nur von einigen Mauern dargestellt werden. Die wirklichkeitsnahe Simulation erhöht nicht nur die Genauigkeit bei der Berechnung der Erdbebensicherheit, sondern sie ermöglicht auch, Schwachstellen zu erkennen und den Bau zu optimieren, indem das gesamte Potenzial der Backsteinmauerwerke ausgenutzt wird mit dem unverkennbaren wirtschaftlichen Vorteil, den dies gegenüber Betonmauern mit sich bringt.

Im kommenden Herbst ist eine nationalweite Orientierung über promur geplant, aber bereits jetzt ist eine Homepage www.promur.ch aufgeschaltet. Ausserdem stehen die beiden Ziegeleien der Westschweiz für weitere Auskunft zur Verfügung.

Verband-Ziegeleien Westschweiz
www.morandi.ch
www.tfl.ch

Merci à l'Union des Tuileries romandes

Bon an, mal an, la Fédération bénéficie de la générosité des Tuileries romandes qui mettent à disposition CHF 25'000 de briques pour les 180 apprentis lors de nos cours interentreprises. Ils méritent nos plus sincères remerciements.

Le Comité

Remise des diplômes de machinistes

Le mercredi 8 juillet, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs avait invité les nombreuses personnes, experts, instructeurs, collaborateurs du service de la formation professionnelle, représentants des associations professionnelles, partenaires sociaux, qui chaque années soutiennent et donnent de leur temps pour la formation professionnelle de notre association. C'était également l'occasion de marquer la clôture de l'année scolaire 2008-2009 en remettant les diplômes de machinistes aux 64 personnes ayant réussi leurs examens. Les trois orateurs qui se sont succédés, Patrick Papaux, Président de la formation professionnelle à la FFE, Jean-Pierre Largo, Président de la Commission de surveillance suisse des machinistes et Jean-Luc Schouwey, Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, ont tous relevés l'importance de la formation professionnelle continue. Ils ont félicité ces nouveaux machinistes pour la responsabilité qu'ils ont accepté d'endosser en pilotant des engins puissants et performants, mais où le doigté, l'expérience humaine reste prépondérante. « La conduite de ces engins comporte également une maîtrise totale de la sécurité. Manier la machine est une chose, l'avoir en main et la maîtriser en



(Photo JDW)

NOUVEAU	NEU
Gaz techniques	Technische Gase
Gaz frigorigènes	Kältemittel
Gaz propane	Propan
Conditions attractives	Attraktive Konditionen
	Commerce de fer fribourgeois SA
Westfalen	<small>Rue de Lausanne 85 Route des Dallières 13-15 026/351 67 67 1701 Fribourg 026/422 77 17</small>

est une autre » relevait Jean-Pierre Largo. « Soyez fiers de votre diplôme comme les entrepreneurs sont fiers de vous avoir comme collaborateurs » concluait Jean-Luc Schouwey. Après la partie officielle, un apéritif dînatoire a été servi dans le jardin de l'Auberge de Garmiswil où ce déroulait la manifestation, en guise de remerciement à toutes les personnes œuvrant pour la formation continue et pour fêter les nouveaux diplômés.

Jean-Daniel Wicht



Marchés publics

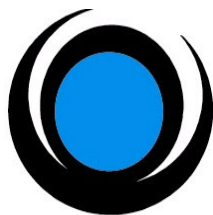
Les offres des soumissionnaires sont-elles contraignantes dans les marchés publics ?

Usuellement, les documents d'appel d'offres prévoient que les soumissionnaires soient liés par leur offre pendant des délais de 4 à 6 mois, voire de 12 mois pour les chantiers importants. Cela signifie que les soumissionnaires restent obligés par leur offre pendant la durée de validité de cette dernière. Un arrêt du Tribunal fédéral du 5 novembre 2008 (ATF 134 II 297; affaire 2D_64/2008) a changé cette situation. Notre Haute Cour a en effet retenu qu'en marchés publics l'offre ne lie pas l'adjudicataire et que, par conséquent, le pouvoir adjudicateur ne peut pas conclure le contrat d'entreprise par déclaration d'acceptation unilatérale après l'entrée en force de la décision d'adjudication.

Cette jurisprudence surprenante a été unanimement critiquée par la doctrine (voir PETER GAUCH, *Von den Submissionsangeboten, die angeblich keine Vertragsofferten sind*, Droit de la construction 2/2009 p. 52 ss ; MARTIN BEYELER, *Angebot oder Nichtangebot, recht 2009 p. 34 ss*). A raison, puisqu'elle bat en brèche le principe selon lequel l'offre lie son auteur (art. 3 al. 1 CO) et le contrat peut être conclu unilatéralement par le destinataire de l'offre dès que celui-ci manifeste son accord (acceptation) avec le contenu de l'offre. Cela étant exposé, l'arrêt du Tribunal fédéral nécessite de repenser le mécanisme de conclusion du contrat dans les marchés publics :

- Faut-il prévoir après l'adjudication une phase de négociation du contrat au début de laquelle l'entrepreneur adjudicataire pourrait confirmer ou non son offre ? Dans l'affirmative, n'y a-t-il pas là une violation de l'interdiction des négociations prévalant en droit cantonal des marchés publics ?

Fabrique de produits en béton et simili



A. HELFER SA

Rte des Chênes 46 – 1727 Corpataux
Tél. 026 460 72 72 – Fax 026 466 68 67

LEVA CORBIERES SA

Rte des Echampis 3 – 1647 Corbières
Tél. 026 915 15 45 – Fax 026 915 14 06

- A supposer qu'une négociation soit possible, comment traiter le cas dans lequel l'adjudicataire entend retirer son offre ? Faudra-il, à l'avenir, systématiquement prévoir dans les documents d'appel d'offres qu'en cas de retrait de l'offre après adjudication, celle-ci est révoquée et le marché adjugé au soumissionnaire venant ensuite dans le tableau comparatif des offres ?
- Est-ce que les pouvoirs adjudicateurs peuvent efficacement contourner la difficulté résultant de l'arrêt du Tribunal fédéral en exigeant des soumissionnaires des garanties d'offres (bid bond) ? Ne se dirigerait-t-on alors pas dans une direction qui prêterait les soumissionnaires en augmentant sensiblement les frais déjà élevés de participation aux procédures de soumission ? ■

Me Denis Esseiva

Etude d'avocats Denis Esseiva LL.M
www.denisesseiva.ch

Öffentlichen Auftragswesen

Sind die Submissionsangebote im öffentlichen Auftragswesen verbindlich ?

Normalerweise steht in den Ausschreibungsunterlagen, dass die Bieter während 4 bis 6 – bei Grossbaustellen gar während 12 – Monaten an ihr Angebot gebunden sind. Dies bedeutet, dass die Submittenten während der vorgegebenen Gültigkeitsdauer an ihr Angebot gebunden sind. Mit einem Bundesgerichtsentscheid vom 5. No-

vember 2008 (BGE 134 II 297; Fall 2D_64/2008) wurde diese Lage geändert. In der Tat hat das Bundesgericht berücksichtigt, dass im öffentlichen Auftragswesen der Zuschlagsempfänger nicht an das Angebot gebunden ist, und dass der öffentliche Auftraggeber somit den Werkvertrag nicht nach Inkrafttreten des Zuschlagsentscheids durch einseitige Annahmeerklärung zum Abschluss bringen kann.

Diese überraschende Rechtsprechung wurde von der Lehre einstimmig kritisiert (siehe PETER GAUCH, *Von den Submissionsangeboten, die angeblich keine Vertragsofferten sind*, Baurecht 2/2009 S. 52 ff; MARTIN BEYELER, *Angebot oder Nichtangebot, recht 2009 S. 34 ff*). Zu Recht, denn sie greift den Grundsatz an, dass jener, der ein Angebot unterbreitet, an das Angebot gebunden ist (Art. 3 Abs. 1 OR), und dass der Angebotsempfänger den Vertrag einseitig abschliessen kann, wenn er seine Zustimmung (Annahme) zum Vertragsinhalt bekundet. Nach dieser Erläuterung muss man aufgrund des Bundesgerichtsentscheids den Mechanismus des Vertragsabschlusses im öffentlichen Auftragswesen neu überdenken:

- Muss nach der Vergabe eine Phase zur Vertragsverhandlung eingeführt werden, während welcher das Zuschlagsempfängerunternehmen sein Angebot bestätigen oder widerrufen kann? Und würde das dann nicht gegen das im Kantonsrecht über das öffentliche Auftragswesen massgebende Verhandlungsverbot verstossen?
- Vorausgesetzt, eine Verhandlung wäre möglich: Wie ist vorzugehen, wenn der Zuschlags-

empfänger sein Angebot zurückziehen will? Müssen die Ausschreibungsunterlagen künftig systematisch erwähnen, dass bei einem Angebotsrückzug nach der Vergabe dieses Angebot als widerrufen gilt, und dass der Auftrag dem nächsten Submittenten in der Vergleichstabelle der Angebote erteilt wird?

• Können die öffentlichen Auftraggeber die aufgrund des Bundesgerichtsentscheids entstehenden Schwierigkeiten effizient umgehen, indem sie von den Submittenten eine Bietungsgarantie (Bid bond) verlangen? Würde man mit der merklichen Erhöhung der bereits hohen Kosten für die Teilnahme an Submissionsverfahren dann nicht die Submittenten benachteiligen? ■

Me Denis Esseiva

Etude d'avocats Denis Esseiva LL.M
www.denisesseiva.ch

Assemblée de la FFE à Romont

Le 28 mai dernier, les entrepreneurs fribourgeois se retrouvaient à Romont pour leurs assises annuelles. Le Conseiller d'Etat Georges Godel, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, honorait la Fédération de sa présence. S'exprimant sur la crise actuelle, il a relevé que celle-ci touchait principalement l'industrie d'exportation. Même si, dans le canton de Fribourg, la situation était plus difficile dans le génie civil, il a estimé que la crise n'avait pas encore touché la construction. Néanmoins, Georges Godel a pris des mesures, lors de l'élaboration du budget de sa Direction, afin de combler le déficit d'entretien du patrimoine cantonal, tant pour les bâtiments que les routes. Ainsi, le budget 2009 de l'Etat de Fribourg pour l'entretien a été augmenté, en chiffres absolus, de 36 % ! Le Conseiller d'Etat a encore relevé que le plan de relance économique fribourgeois apporterait, en cas d'acceptation par le Grand Conseil, un montant de

Debrunner Acifer

klöckner & co multi metal distribution

Le partenaire de l'entrepreneur pour

Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers, canalisations PVC- PE, gabions, géotextiles, regards, outillage - machines,....

Route du Tir Fédéral 14
1723 Givisiez
tél. 026 460 23 18
fax 026 460 22 51
sales_fr@d-a.ch



www.d-a.ch

8 millions de francs supplémentaires pour l'amélioration des infrastructures cantonales. Georges Godel a encore fait un tour d'horizon des projets en cours de réalisation et des problèmes rencontrés sur les grands chantiers. Il s'est dit préoccupé par le manque actuel d'ingénieurs sur le marché fribourgeois et leur niveau de formation.

Jean-Luc Schouwey, Président de la Fédération, a rappelé dans son rapport l'activité de l'association déployée tout au long de l'année. Il a relevé la même inquiétude que le Conseiller d'Etat Georges Godel au sujet des ingénieurs fribourgeois. Il a encore lancé un appel à tous les membres, malgré les incertitudes liées à la crise économique, qu'il était indispensable de continuer à former et à offrir des places d'apprentissage. « Le personnel qualifié forme le noyau de nos entreprises » a-t-il rappelé.

A l'issue des points traditionnels de l'ordre du jour, les entrepreneurs fribourgeois ont reçu des informations de René Schouwey, secrétaire patronal, sur la nouvelle CCT fribourgeoise signée par les partenaires sociaux le 26 mai 2009 ainsi que sur l'association fribourgeoise de contrôle qui, par mandat de l'Etat de fribourg, a la charge de la surveillance du travail au noir dans le canton, pour le domaine de la construction.

Après la clôture de l'Assemblée, les entrepreneurs ont été invités à partager un apéritif dînatoire dans la cour du Château de Romont. L'événement prenait encore des allures de fête grâce aux superbes mélodies d'un orchestre de jazz. ■

Jean-Daniel Wicht

FBV-Versammlung in Romont

Am vergangenen 28. Mai haben sich die freiburgischen Baumeister für ihre jährliche ordentliche Versammlung in Romont getroffen. Der Staatsrat Georges Godel, Vorsteher der Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion, beehrte den Verband mit seiner Anwesenheit. Er sprach über die momentane Krise und betonte, dass sie hauptsächlich die Exportindustrie treffe. Auch wenn im Kanton Freiburg die Lage für das Bauingenieurwesen etwas schwieriger sei, meinte er, das Bauwesen sei von der Krise noch nicht betroffen. Dennoch hatte Georges Godel bei der Budgeterarbeitung seiner Direktion Massnahmen getroffen, um das Defizit im Unterhalt der kantonalen Güter (Gebäude und Strassen) auszugleichen. So wurde das Unterhaltsbudget 2009 des Staats Freiburg erhöht. In absoluten Zahlen ausgedrückt beträgt die Erhöhung 36 %! Weiter betonte der Staatsrat, dass das freiburgische Massnahmenpaket zur Stabilisierung der Wirtschaftslage, falls es vom Grossen Rat angenommen wird, weitere 8 Millionen Franken zur Verbesserung der kantonalen Infrastrukturen zu Verfügung stellen würde. Georges Godel sprach auch über die laufenden Projekte und die auf den Grossbaustellen anzutreffenden Probleme. Er zeigte sich besorgt über den momentan auf dem freiburgischen Markt herrschenden Ingenieurmangel und über deren Ausbildungsniveau. Der Verbandspräsident Jean-Luc Schouwey erwähnte in sei-

nem Rapport die im ganzen Jahr vom Verband ausgeführten Tätigkeiten. Wie der Staatsrat Georges Godel macht auch er sich über die freiburgischen Ingenieure Sorgen. Er appellierte an alle Mitglieder, trotz der unsicheren Wirtschaftslage weiterhin Lehrlinge auszubilden und Lehrstellen anzubieten. «Qualifiziertes Personal stellt

den Kern unserer Unternehmen dar» erklärte er. Nach den üblichen Traktanden informierte der Verbandssekretär René Schouwey die freiburgischen Baumeister über den neuen freiburgischen GAV, den die Sozialpartner am 26. Mai 2009 unterzeichnet hatten, sowie über den freiburgischen Prüfungsverband, der im Auf-

trag des Staats Freiburg kantonsweit die Schwarzarbeit im Bauwesen beaufsichtigt. Nach der Versammlung waren die Baumeister zum Aperitif im Schlosshof in Romont eingeladen. Zu wunderbaren Klängen eines Jazzorchesters wurde die Veranstaltung zu einem richtigen Fest. ■

Jean-Daniel Wicht

Assemblée générale ordinaire de la FFE — Romont — 28 mai 2009



4 nouveaux vétérans : Serge Droz, Jean Mantel, Jean-Marc Michaud, Michel Droz



Georges Godel Conseiller d'Etat



Une centaine de personnes ont assisté aux assises annuelles



Jean-Luc Schouwey



Claudia Cotting - Marie-Thérèse Waeber-Gobet



Photo CB et JDW



HG COMMERCIALE
Matériaux de construction

SPONAGEL
Carrelages

Tout pour la construction !

Bois, carrelages et aménagements extérieurs

Villars-sur-Glâne
rte du Petit-Moncor 11
026 460 81 60
www.hgc.ch

Sévaz
La Guérite
026 663 22 44
www.hgc.ch

Chaque mardi soir à
Villars-sur-Glâne
l'exposition est ouverte
jusqu'à 20h.

